

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE

5^{ème} RÉUNION DE 2012

Séance du 5 juillet 2012

CG12/5^{ème}/III-08

L'an deux mil douze, le 5 juillet, les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote : MM. Albert, Astoul, Astruc, Aurientis, Baylet, Bésiers, Cambon, Capayrou, Dagen, Deprince, Descazeaux, Empociello, Garrigues Francis, Garrigues Roland, Gonzalez, Guillamat, Hébral, Lacombe, Lavabre, Marty Michel, Marty Patrick, Massip, Moignard, Mouchard, Quéreilhac, Raynal, Roger, Roset, Tabarly et Viquié.

CENTRE UNIVERSITAIRE DE TARN-ET-GARONNE

A l'occasion des précédents rapports, vous a été présenté, de manière détaillée, l'état de l'effectif étudiant du Centre Universitaire de Tarn-et-Garonne qui représente, cette année, un total de **797 étudiants sur le site**.

Le dossier Enseignement Supérieur est riche d'actualité avec :

- l'élection de nouveaux présidents à la tête du PRES (Pôle de Recherche Enseignement Supérieur - Université de Toulouse), des diverses universités toulousaines ainsi que du nouveau directeur de l'IUFM,
- la poursuite de la mise en place du SRES (Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur) réunissant l'Etat, l'Education Nationale, les Universités, les Collectivités Territoriales et les représentants du Monde économique,
- la mise en valeur de notre investissement en faveur de la Vie Etudiante.

A la suite du premier comité de site qui s'est tenu au Centre Universitaire, le 9 février 2012, **le Conseil Général de Tarn-et-Garonne a été positionné en qualité de Président du comité local de pilotage du SRES**, -présidé par le Président du Conseil Général désigné à l'unanimité- **concrétisant ainsi la reconnaissance institutionnelle** de notre action en faveur du développement de l'Enseignement Supérieur.

A ce jour, **la chargée de mission** « Enseignement Supérieur » recrutée dans le contexte de la mise en place de ce schéma, a pris ses fonctions avec comme mission immédiate d'organiser les premières rencontres techniques des divers acteurs autour des objectifs suivants :

- développement de la Vie Étudiante,
- accessibilité et développement des formations proposées sur le site,
- innovations et renforcement du lien des formations et du Monde économique.

J'attire particulièrement votre attention sur deux dispositifs dont le Conseil Général a eu l'initiative et qui sont portés par nos services, au Centre Universitaire :

- la reconduction de **l'opération « Antenne Logement »** courant juin et juillet 2012.

Ce dispositif offre à l'étudiant l'opportunité de conjuguer, sur place au Centre Universitaire, l'inscription pédagogique dans sa filière universitaire, la sélection d'un logement auprès des agences immobilières et la simulation des formalités administratives auprès des organismes d'habitats sociaux et de la Caisse d'Allocations Familiales.

- **la mise en place d'un Pass Etudiant**, en faveur de la diffusion de la culture et du sport, qui se déclinerait sous la forme suivante :

. **Un pass culture** comprenant :

- une place au théâtre du Capitole de Toulouse,
- une place à la salle Odyssud de Blagnac,
- deux places à l'Espace des Augustins,
- une place au Rio (Montauban),
- deux places de cinéma aux cinémas de Montauban,
- une entrée à la Galerie du Château d'Eau de Toulouse,

d'une valeur globale approximative de 120 euros dont 25 à la charge de l'étudiant.

. **Un pass cinéma** comprenant :

- cinq places de cinéma d'une valeur de 27,50 euros dont 10 à la charge de l'étudiant.

. **Un pass sport** comprenant :

- l'accès à l'ensemble des cours de sport proposés chaque année par le Centre Universitaire (Gymnastique et fitness, badminton et activités encadrées par les moniteurs du Conseil Général) moyennant une participation de 20 euros,

- un accès privilégié (gratuité) à certains matchs de rugby à l'Union Sportive Montalbanaise, l'Avenir Valencien et le Racing Club Montalbanais et d'invitations à l'Open de l'Association Tennis Montauban pour les étudiants du Centre universitaire inscrits au club.

L'encaissement de ces nouvelles recettes nécessitera la modification de l'objet et du produit de la régie de recettes actuelle du Centre Universitaire.

Le but de ce pass est de sensibiliser les étudiants à la culture et au sport **par des prix attractifs**, de les faire participer aux actions mises en place en favorisant une **synergie entre les diverses filières étudiantes** du site. Cette expérience **pourra évoluer** les années suivantes en fonction de son succès auprès des étudiants (nombre de pass proposés, choix des actions...).

Dans son principe, le pass est réservé aux étudiants inscrits au Centre universitaire de Tarn-et-Garonne, avec possibilité d'évolution dans le cadre de la mise en place du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur et de son objectif de développement de la Vie Étudiante.

En complément à ce dispositif, afin de favoriser l'accès à l'offre, les associations culturelles et sportives subventionnées par le Conseil Général devront s'engager à offrir un accès à tarif réduit (50 %) aux étudiants du Centre Universitaire.

S'agissant de **l'avancement des travaux de l'IUP « Arts Appliqués »**, le bâtiment sera livré, comme prévu, à la fin de l'année 2012.

Je vous saurais gré de bien vouloir me donner votre accord de principe sur les orientations de ce rapport.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission éducation, sport, culture et transports,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Approuve les orientations suivantes concernant le dossier Enseignement Supérieur :

Déclinaison en Tarn-et-Garonne du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur
(SRES) réunissant l'Etat, l'Education Nationale, les Universités, les Collectivités Territoriales et les représentants du monde économique :

- Le Président du Conseil Général a été désigné à l'unanimité pour présider le Comité de site, chargé de piloter sa mise en oeuvre, concrétisant ainsi la reconnaissance institutionnelle de l'action départementale en faveur du développement de l'Enseignement Supérieur ;
- Une chargée de mission « Enseignement Supérieur » a été recrutée pour en assurer la mise en oeuvre autour des objectifs suivants :
 - . développement de la Vie Étudiante,
 - . accessibilité et développement des formations proposées,
 - . innovations et renforcement du lien des formations et du Monde économique ;

Mise en valeur de l'investissement du Conseil Général en faveur de la Vie Etudiante :

- Décide de reconduire l'opération « Antenne Logement » (juin et juillet 2012) ;
- Décide la mise en place d'un **Pass Etudiant** (fiche annexée), dont le but est de sensibiliser les étudiants à la culture et au sport par des prix attractifs et de les faire participer aux actions mises en place en favorisant une synergie entre les diverses filières étudiantes ;
- Précise que ce Pass est réservé aux étudiants inscrits au Centre universitaire, avec possibilité d'évolution dans le cadre de la mise en place du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur et de son objectif de développement de la Vie Étudiante ;
- Prend acte que l'encaissement de ces nouvelles recettes nécessitera la modification de l'objet et du produit de la régie de recettes actuelle du Centre Universitaire ;

Avancement des travaux de l'IUP « Arts Appliqués » :

- La livraison du bâtiment est prévue fin 2012.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

CENTRE UNIVERSITAIRE DE TARN-ET-GARONNE

CG12/5^{ème}/III-08ann

PASS Etudiant

Il se décline ainsi :

. **Un pass culture** comprenant :

- une place au théâtre du Capitole de Toulouse,
- une place à la salle Odyssud de Blagnac,
- deux places à l'Espace des Augustins,
- une place au Rio (Montauban),
- deux places de cinéma aux cinémas de Montauban,
- une entrée à la Galerie du Château d'Eau de Toulouse,

d'une valeur globale approximative de 120 euros dont 25 à la charge de l'étudiant.

. **Un pass cinéma** comprenant :

- cinq places de cinéma d'une valeur de 27,50 € dont 10 € à la charge de l'étudiant.

. **Un pass sport** comprenant :

- l'accès à l'ensemble des cours de sport proposés chaque année par le Centre Universitaire (Gymnastique et fitness, badminton et activités encadrées par les moniteurs du Conseil Général) moyennant une participation de 20 €,
- un accès privilégié (gratuité) à certains matchs de rugby à l'Union Sportive Montalbanaise, l'Avenir Valencien et le Racing Club Montalbanais et d'invitations à l'Open de l'Association Tennis Montauban pour les étudiants du Centre universitaire inscrits au club.

Le Président,